



Le VALBOISIEN

Mon journal...

Vol. 2, No 9

Bulletin municipal d'information

Septembre 2017

Centre communautaire

Élection municipale 2017

Les Journées de la Culture



Services municipaux



HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois
(Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280
Site internet : www.val-des-bois.ca

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale
dg.valdesbois@mrcpapineau.com
Marlene Nontell, Adjointe adm.
mun.valdesbois@mrcpapineau.com
Valérie Tétreault, Adjointe adm.
admin.valdesbois@mrcpapineau.com

Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice
insp.valdesbois@mrcpapineau.com

Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur
voirie.valdesbois@mrcpapineau.com

Service de sécurité incendie

Marc Sarrazin, Directeur
incendie.valdesbois@mrcpapineau.com

RESSOURCE JEUNESSE

Dina Laberge, Responsable

Heures d'ouverture :
Septembre à juin
Mardi et jeudi : 18 h à 21 h

BIBLIOTHÈQUE, LOISIRS ET CULTURE

loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com

Heures d'ouverture de la bibliothèque:
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h 30 à 21 h
Vendredi : 18 h 30 à 21 h
Samedi : 10 h à 13 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE

121, chemin du Pont-de-Bois ,
Val-des-Bois
Téléphone : 819 454-2280 poste 3065
Code Wifi : centrecomVDB

CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire
mairie.valdesbois@mrcpapineau.com
Diane Martin, Conseillère #1
conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com
Sandra Dicaire, Conseillère #2
conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com
Denise Larocque, Conseillère #3
conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com
Diane Laviolette, Conseillère #4
conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com
Roger Laurent, Conseiller #5
conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com
Jean-Claude Larocque, Conseiller #6
conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com

COMITÉ DU JOURNAL

Diane Martin, Présidente
Denise Larocque
Philippe Rhul
Pierre Valois
Valérie Tétreault
journal.valdesbois@mrcpapineau.com

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911

COORDONNÉES UTILES

S.Q. : 819 310-4141 ou *4141
SOPFEU : 1 800 463-3369
Anti-Poison : 1 800-463-5060

Info Santé : 811
C.L.S.C. : 819 986-3359
CHSLD Papineau : 819 986-3341

Hydro-Québec : 1 800 790-2424
MRC Papineau : 819 427-6243
Urgence municipale : 819 598-2176

Mot du maire

Bien le bonjour Valboisien!

Septembre signifie le retour en classe! En 2017, la persévérance scolaire est au cœur des priorités de l'ensemble du Québec. Nous encourageons nos jeunes à persévérer jusqu'à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires ou d'une qualification professionnelle. Toutes les routes sont bonnes, à condition de se rendre jusqu'au bout du chemin ! On lâche pas !

Dans le même ordre d'idée, le retour des classes annonce également le retour de la Ressource Jeunesse. Notre animatrice vous prépare de beaux projets pour 2017-2018. Ados de la communauté, il n'en tient qu'à votre participation pour que ceux-ci soient un succès.

Comme il était agréable de participer à la première édition de Festiv'Été le samedi 19 août dernier. Malgré des problèmes de logistique à n'en plus finir avec les structures gonflables que nos employés ont su résoudre avec brio et une température incertaine, plus de 350 personnes ont participé à cette première édition. C'est encourageant! Maintenant, place aux Journées de la culture et c'est le samedi le 30 septembre que le MAC vous invite sur le terrain de l'ancienne école.

Pour répondre à l'inquiétude grandissante et justifiée des usagers de notre CLSC au sujet de la qualité et la continuité des services actuellement proposés, nous vous informons que les maires des municipalités de Bowman, Notre-Dame-de-la-Salette et Val-des-Bois se sont réunis afin d'exiger des réponses de la part du CISSS de l'Outaouais. Un comité composé de mesdames Suzanne St-Amour, Marie-Suzanne Labelle, Denise Larocque, monsieur Yves Cyr et piloté par la conseillère de Val-des-Bois, madame Diane Laviolette, a été mis sur pied. Ce comité a proposé qu'une résolution provenant des trois municipalités soit acheminée au Ministre de la Santé ainsi qu'à d'autres représentants politiques impliqués. Adoptée au cours de la dernière semaine par les trois municipalités, cette résolution demande au ministère de la Santé qu'une évaluation des soins et services de notre CLSC soit réalisée afin de comparer les services offerts aux autres CLSC de la région. Nous demandons également qu'un rapport écrit nous soit soumis par le CISSS de l'Outaouais d'ici la fin de la présente année et qu'une rencontre publique soit tenue par ces derniers pour en expliquer le contenu à tous les citoyens. Nous vous informerons régulièrement des avancées dans ce dossier. La résolution complète peut être lue sur le site internet de la Municipalité.

Parlons maintenant des rénovations du Centre communautaire! Vous pourrez consulter un peu plus loin dans la présente édition du journal, un article complet faisant état de la démarche entreprise depuis deux ans et jusqu'à ce jour dans ce dossier. Je peux vous certifier que les deux conseils municipaux travaillent main dans la main et ont la ferme intention de trouver la meilleure solution à la réalisation de ce projet.

C'est le 5 novembre 2017 que se tiendront les élections municipales cette année. Afin d'intéresser les candidats potentiels, une séance d'information expliquant les rudiments ainsi que les responsabilités reliées aux fonctions d'élus, sera tenue par les représentants du Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire, le 11 septembre à 13 h 30 au Centre communautaire. C'est une merveilleuse opportunité pour obtenir les réponses aux questions qui peuvent vous retenir à présenter votre candidature. Le travail est intéressant et l'expérience enrichissante. De merveilleux défis sont à relever.

Val-des-Bois j'y crois. Et toi?

Roland Montpetit

Services municipaux



Résultat du sondage du Valboisien du mois d'août

TEXTE : COMITÉ DU JOURNAL

Le Comité du journal tient à remercier tous ceux qui ont pris le temps de remplir le sondage dans l'édition du mois d'août du Valboisien. Suite à ceci, nous avons constaté que vous étiez très satisfaits du journal et que vous avez un intérêt pour la majorité des rubriques.

Parmi les commentaires reçus, on nous demande la possibilité d'insérer les résolutions des sessions du Conseil municipal et d'annoncer les ventes de garage et/ou articles à vendre. À noter que toutes les résolutions du Conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la Municipalité et que le but du journal est d'informer la population en ce qui concerne les événements, services municipaux, etc. et non d'en faire de la publicité de vente.

Félicitations à monsieur Alain Bridges qui se mérite le prix de 100 \$ pour avoir complété le sondage.

Merci encore et continuez de nous lire !

Résultats du concours «Une visite payante !»

TEXTE : L'ÉQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Félicitations à madame Pelneault, résidente de Val-des-Bois. Elle a remporté, le 1^{er} août dernier, un certificat cadeau de 100 \$ à la Librairie Rose-Marie dans le cadre du concours « Une visite payante ! ».

Félicitations également à madame Morin qui a remporté le tirage du mois de septembre.

N'oubliez pas à votre prochaine visite de remplir un coupon de participation. Il ne reste qu'un seul tirage pour le certificat de 100 \$.

Bonne chance à tous !

Tirage	Tirage	Tirage
1 ^{er} Août	1 ^{er} Sept.	1 ^{er} Oct.
100 \$	100 \$	100 \$

1 coupon à remplir à chaque visite à la bibliothèque.
Le pot sera visé après chaque tirage

Merci de nous avoir permis de gagner ce prix!

Matières résiduelles

Les déchets encombrants

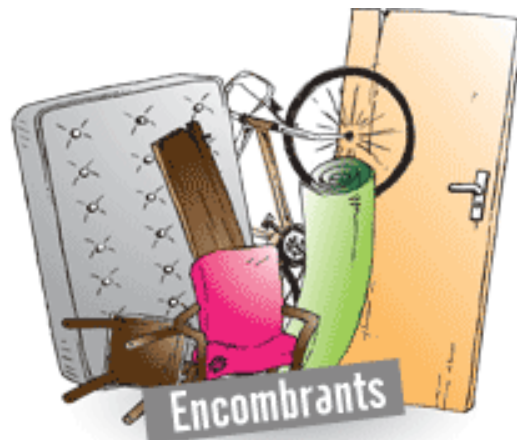
TEXTE : PIERRE THIBAUT

Dans la semaine du 18 septembre aura lieu la collecte des encombrants. Sortez vos ordures ménagères et vos encombrants le dimanche 17 septembre. Les ordures ménagères doivent être séparées des encombrants et le métal également.

Les huiles usées, l'antigel, les vieilles batteries automobiles et les pneus sans jante doivent être rapportés chez votre garagiste ou détaillant de pneus.

Prenez note que nous ne ramassons pas les batteries, les réservoirs de propane, les huiles usées, la peinture, les pneus ni les carcasses d'animaux.

Rappelons également que nous ne ramassons pas les matériaux de construction et que vous pouvez disposer de ceux-ci à un écocentre.



Recyclage


N'oubliez pas que la Municipalité offre des sites de dépôts, tels que : piles que vous pouvez déposer à l'entrée du bureau municipal ainsi que vos cartouches d'imprimantes et téléphones cellulaires. Nous avons également la récupération de peinture, de matériels électroniques ainsi que les ampoules que vous pouvez déposer près du garage municipal aux endroits indiqués

Essayons de réduire notre empreinte écologique, un geste à la fois.



Voici l'exemple de trousse d'urgence de base pour la maison :

- Eau : deux litres d'eau par personne par jour (y compris des petites bouteilles);
- Aliments non périssables comme de la nourriture en conserve, des barres énergétiques et des aliments déshydratés (remplacez l'eau et les aliments chaque année);
- Ouvre-boîte manuel;
- Lampe de poche à manivelle ou à piles (et piles de rechange);
- Radio à manivelle ou à piles (et piles de rechange);
- Trousse de premiers soins;
- Clés supplémentaires pour la voiture et la maison;
- Argent comptant, chèques de voyage et monnaie;
- Documents importants de la famille, tels que vos pièces d'identité, vos documents d'assurance et vos relevés bancaires;
- Deux litres d'eau supplémentaires par jour par personne pour la préparation des aliments et l'hygiène;
- Bougies et allumettes ou briquet (placez les bougies dans des contenants robustes et ne les laissez pas brûler sans surveillance);
- Vêtements et chaussures de rechange pour tous les membres de la famille;
- Sac de couchage ou couverture pour tous les membres de la famille;
- Articles de toilette et articles d'hygiène personnelle;
- Désinfectant pour les mains, papier hygiénique et sacs à ordures;
- Carte téléphonique prépayée, chargeur pour téléphone mobile;
- Aliments et fournitures pour animaux;
- Préparation pour nourrissons, aliments et fournitures pour bébés;
- Activités pour les enfants, tels que des livres, des casse-têtes ou des jouets;
- Médicaments sur ordonnance, matériel médical;
- Ustensiles, assiettes et tasses;
- Eau de javel ou comprimés pour purification de l'eau;
- Outils de base (marteau, pinces, clé, tournevis, gants de travail, couteau de poche);
- Petit réchaud à combustible et combustible;
- Sifflet (pour attirer l'attention) ;
- Ruban adhésif électrique.

PRÉPAREZ-VOUS
À ÊTRE PRÊTS 

Dans une prochaine édition, nous vous ferons part des consignes aux évacués concernant la maison, lors de certaines situations (inondations ou autres) : **Quoi faire et ne pas faire.**

La Croix Rouge suggère également de :

Videz le frigo en premier

En situation d'urgence, il est recommandé de consommer les aliments périssables de votre réfrigérateur et congélateur avant d'entamer vos réserves non périssables. Si vous disposez d'un peu de temps d'alerte avant une catastrophe, réglez votre réfrigérateur à la température la plus basse et gardez la porte fermée le plus longtemps possible.

Vous gâtez un peu

Ajoutez un de vos aliments favoris qui se conserve bien. Mine de rien, cette petite douceur sera certainement très appréciée dans les moments difficiles. Nous avons toujours du chocolat dans notre trousse de survie !

Urbanisme et environnement

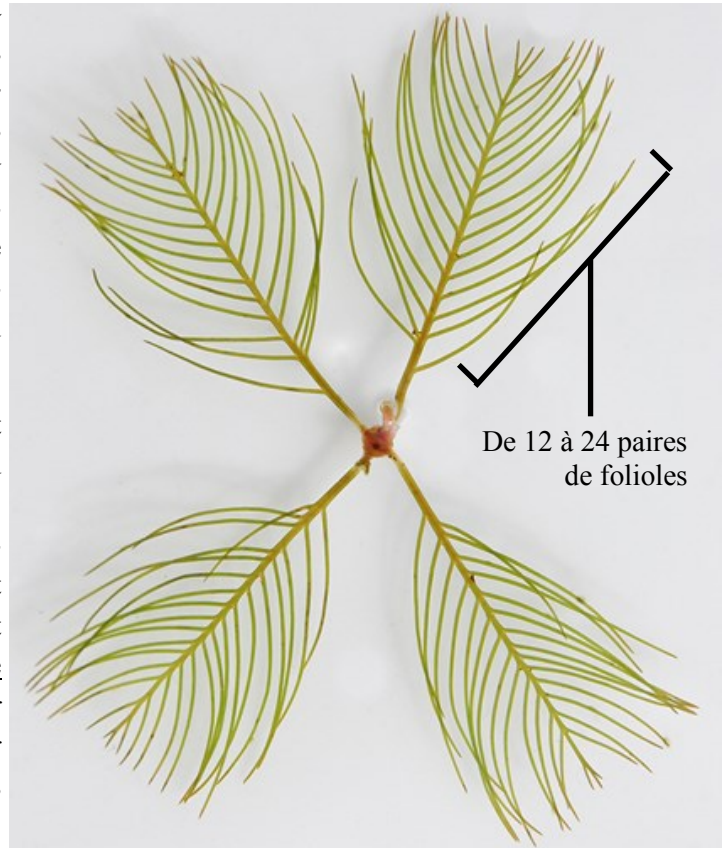
Le myrio quoi?

TEXTE : AUDREY LABONTÉ, Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)

Déjà présent dans le lac de l'Argile depuis plusieurs années, le myriophylle à épi (*Myriophyllum spicatum*, Eurasian watermilfoil) n'est cependant pas le bienvenu. Pourquoi? Parce que le myriophylle à épi est une plante, classée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), comme étant une espèce exotique envahissante (EEE). Originaires d'Eurasie, cette plante est vivace et vit submergée dans les eaux des étangs, des lacs et des rivières, là où le courant y est plus faible voire absent. Elle tolère toutes sortes de conditions, pouvant s'enraciner dans le sable comme dans la tourbe et vivre aussi bien dans des milieux acides qu'alcalins. Cependant, elle préfère les eaux peu profondes (0,5 à 4 mètres ou 1^{1/2} à 13 pieds).

Le myriophylle à épi est coriace. Son système racinaire survit à l'hiver et très tôt au printemps, la plante développe un réseau de tiges flottantes qui couvre peu à peu la surface de l'eau. Elle se reproduit par graines, mais principalement par bouturage. Cela signifie que les fragments qui se détachent ou sont arrachés de la plante développent à leur tour des racines et vont s'implanter où le courant les mène. Un seul fragment de la taille d'un ongle peut suffire à sa propagation et ainsi créer de nouveaux herbiers. Cela fait de cette espèce un compétiteur hors pair et lui permet d'accaparer l'espace et les nutriments qui étaient autrefois utilisés par d'autres espèces.

Elle nuit à la circulation des embarcations, aux baigneurs, et peut avoir un impact négatif sur la survie de certaines espèces de poissons. En effet, les salmonidés (omble, truite, saumon, corégone, etc.) préfèrent les eaux froides car celles-ci contiennent plus d'oxygène dissous. C'est pourquoi ces espèces seront les premières à disparaître des plans d'eau aux prises avec le myriophylle à épi, car propices au réchauffement. De plus, la décomposition des herbiers de myriophylle, notamment l'hiver, fait diminuer la quantité d'oxygène dissout.



Touladi (truite grise)



Ombles chevaliers (truite rouge)



Grand corégone

Source : <http://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/>

Urbanisme et environnement

De par sa capacité à se bouturer, le myriophylle est difficile, voire impossible, à éradiquer une fois implanté : bien qu'il existe des mesures de restauration, celles-ci sont souvent coûteuses et vaines. C'est ainsi que le vieil adage s'applique : « mieux vaut prévenir que guérir »! Il importe donc de ne pas faciliter sa dispersion et d'éviter de lui fournir des conditions de croissance optimales.

Voici comment :

- Apprendre à reconnaître le myriophylle à épi.
- Éviter de circuler dans les herbiers de myriophylle (à pied ou en bateau) et ne pas arracher la plante.
- Avant la mise à l'eau, inspecter d'abord visuellement son embarcation pour s'assurer qu'aucun fragment de la plante ne subsiste.
- Ensuite, bien laver son embarcation avec une eau à plus de 40°C ou sous pression (au moins 250 lbs/po²), y compris le moteur, ou la laisser sécher au moins 5 jours au soleil entre les utilisations pour tuer les fragments de plantes.
- Ne pas utiliser d'engrais ou de compost aux abords des plans d'eau et maintenir une bande de végétation riveraine, comme la réglementation municipale l'indique.
- Ne pas utiliser de détergents, ni de savons contenant des phosphates, afin de limiter les nutriments.
- Finalement, s'assurer que son installation septique est conforme et fonctionnelle, parce qu'elle aussi peut libérer une bonne source de nutriments pour le myriophylle!

Pour plus d'information, consulter le site web du COBALI, le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre, dans sa section « Centre d'information » pour plus de détails :

<http://www.cobali.org/centre-dinformation/especes-exotiques-envahissantes/>

Pour connaître les autres espèces exotiques envahissantes (EEE) répertoriées au Québec, consultez le site Internet du réseau Sentinelle du MDDELCC :

<https://www.pub.mddefp.gouv.qc.ca/scc/>



Épi sortant de l'eau en août



Élections municipales 2017

TEXTE : ANIK MORIN, PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Les élections municipales arrivent à grands pas et tous les postes seront ouverts aux candidatures. Toute déclaration de candidature devra être produite au bureau de la présidente d'élection, entre le 22 septembre et le 6 octobre 2017, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Notez que le vendredi, 6 octobre 2017 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un vote par anticipation aura lieu le 29 octobre 2017 de 12 h à 20 h et un scrutin sera tenu le 5 novembre 2017 de 10 h à 20 h.

J'ai nommé comme secrétaire d'élection madame Valérie Tétreault.

Pour toutes questions ou information, n'hésitez pas à me joindre au 819 454-2280 poste 3002 ou en personne au bureau municipal situé au 595, route 309.



Séance d'information

JE M'INFORME

JE POSE MA CANDIDATURE

JE VOTE

Le 11 septembre 2017 à 13h 30, au Centre communautaire.

Si vous désirez avoir plus amples informations sur le rôle d'un élu et le fonctionnement du conseil municipal une séance d'information en vue des élections municipales est offerte par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) le 11 septembre 2017 à 13h 30 au centre communautaire de Val-Des-Bois.

Termes abordés :

- Qu'est-ce qu'une municipalité?
- Rôle du conseil municipal
- Rôle des élus municipaux
- Fonctionnement du conseil municipal
- Le profil du candidat aux élections
- Êtes-vous éligible?
- Comment poser sa candidature
- Le lendemain des élections

Le Centre communautaire : Mise au point

Afin de répondre aux nombreuses questions concernant les développements portant sur le projet du Centre communautaire, nous vous rappelons les premières étapes du processus et vous informons des dernières démarches.

Le 8 novembre 2016, la municipalité de Val-des-Bois a fait l'acquisition de la salle des Chevaliers de Colomb, Conseil 6045, dans le but de la convertir en centre communautaire. Cette décision donnait suite à deux consultations publiques auprès des citoyens de Val-des-Bois et de Bowman et de deux rencontres avec les responsables des différents organismes sociaux, culturels et sportifs de nos municipalités respectives, afin de connaître la nature de leurs activités et leurs besoins. Les deux points majeurs résultants des commentaires obtenus lors de ces rencontres furent que les gens désiraient être mieux informés et que le local actuellement utilisé pour la tenue de ces activités était désuet et devait être agrandi et rénové au goût du jour.

La salle des Chevaliers de Colomb était la seule infrastructure disponible, autant publique que privée sur le territoire des deux municipalités pouvant accueillir un peu plus de 100 personnes en tout temps et dotée d'une cuisine. Cette infrastructure est située au cœur du village de Val-des-Bois, connexe au terrain de balle, aux installations de l'Âge d'Or et au terrain de Brookfield donnant accès à la rivière. Elle est également entourée de plusieurs terrains de camping desservis par de merveilleux plans d'eau. Elle est de plus adjacente au projet domiciliaire des Hautes-Chutes et de lots privés représentant un potentiel énorme de développement. C'est pourquoi nous croyons fortement que cet emplacement constitue l'endroit le plus stratégique.

Nous avons investi beaucoup d'énergie dans la campagne de financement au cours des deux dernières années. Après avoir subi un premier refus en 2015, nous sommes revenus à la charge à l'été 2016 et nous avons présenté une nouvelle demande dans un programme fédéral appelé «Programme d'Infrastructure Communautaire du Canada 150» (PIC-150) mis sur pied dans le cadre des festivités du 150^e anniversaire du Canada. Il s'agissait d'un projet de 318 684 \$ pour des rénovations (intérieur/extérieur) et un agrandissement projeté de 960 pieds carrés, dont le financement était de 50%.

Persuadés que cette demande serait acceptée, nous avons déjà entrepris, dès l'automne 2016, une démarche de financement pour combler la portion manquante. Depuis, des commanditaires majeurs ont confirmé leur participation et les organismes de nos communautés respectives se sont impliqués afin de réaliser des activités de financement aussi amusantes que diversifiées. La municipalité de Bowman a également appuyé la démarche, assurant ainsi la pérennité de ce projet. Nous avons présentement accumulé la somme de 326 038 \$. C'est tout un exploit pour une petite communauté comme la nôtre. Certaines activités ont obtenu tellement de succès qu'il a fallu refuser des participants! Ceci nous a encouragés à persévérer dans ce projet considérant que la communauté s'impliquait.

Pour mieux comprendre pourquoi les rénovations de cette salle ne sont pas encore commencées, il faut saisir la dynamique de la démarche. En premier lieu, il faut savoir que le programme PIC-150 a été mis sur pied pour aider les petites communautés comme la nôtre à présenter des demandes de subventions sans les obliger à déposer des plans et devis d'ingénieurs et architecte, qui bien qu'ils soient obligatoires lors des travaux, demeurent très coûteux. Sans cette provision du programme, nous n'aurions jamais pu soumettre notre demande dans la perspective qu'elle pouvait à nouveau être rejetée et qu'on aurait dépensé une somme importante, en vain.

C'est pourquoi au début de l'été 2016, avec la collaboration de monsieur Michel Prescott, au Home Hardware, nous avons dressé une liste approximative des matériaux nécessaires à la rénovation de la partie existante et à l'agrandissement d'une superficie de 960 pieds carrés (12' X 80'). Estimant le coût de la main-d'œuvre à une fois et demi le coût des matériaux, nous projetions alors une dépense de 318 684 \$ pour la réalisation des travaux. PIC -150 n'en demandait pas plus à l'époque pour que notre demande soit considérée conforme et recevable. Au mieux, on se donnait la chance d'obtenir cette subvention.

À la une...

Le 25 février 2017 à l'occasion d'une de nos soirées de financement, notre député fédéral de comté, monsieur Stéphane Lauzon, venait annoncer que notre demande avait été acceptée et qu'une somme de 159 342 \$ nous était accordée par le programme PIC-150. Cette somme était conditionnelle à ce que nous contribuions le même montant en contrepartie. Ce n'est qu'à partir de ce moment que nous pouvions officiellement débiter nos démarches de réalisation.

Par souci d'économie, dès la semaine suivante, nous avons frappé à la porte de monsieur Alain Bouladier, citoyen de Val-des-Bois et propriétaire des Habitations Bouladier, pour savoir s'il pouvait nous donner un coup de main dans l'élaboration d'un scénario de rénovation et d'agrandissement de notre salle. Monsieur Bouladier a généreusement offert son appui ainsi que celui de ses techniciens qui nous ont préparé deux estimations en fonction de nouvelles exigences de notre part.

Nous projetions alors la rénovation extérieure et intérieure au goût du jour et un agrandissement de 16' X 80' soit 1 280 pieds carrés avec l'ajout d'un hall d'entrée de 20' x 17', comprenant un vestiaire. L'estimation projetée par les techniciens était alors de 333 500 \$, somme à laquelle on devait ajouter une contingence de 20% pour travaux imprévus pour l'extérieur et de 40% pour l'intérieur, soit plus ou moins 100 000 \$. Ces prix nous étaient toutefois proposés en considérant que les services d'un architecte et d'ingénieurs en structure et en génie mécanique/électrique seraient requis pour répondre aux exigences d'utilisation d'une salle communautaire et que ces professionnels pourraient apporter des modifications qui peuvent, dans certains cas, s'avérer plus ou moins coûteuses.

Nous avons également demandé une évaluation pour la construction d'une nouvelle salle (dimension 40'X 70') pour être annexée au bâtiment existant incluant une importante mise à niveau de celui-ci afin de répondre aux normes actuelles du code du bâtiment. Le coût estimé s'élevait à 579 271 \$ plus les frais de contingences. Cette option a été abandonnée, car on dépassait de beaucoup notre budget.

Fort de ces informations, nous nous sommes mis à la recherche des spécialistes. À l'intérieur d'un processus qui s'est échelonné sur trois semaines, la première tournée de validation étant beaucoup trop élevée, nous sommes retournés en deuxième appel et avons retenu un total de trois professionnels pour la somme de 35 000 \$. Ces derniers ont préparé les plans et devis et en juillet dernier un appel d'offre qui comprenait des exigences importantes de modifications quant à la structure du bâtiment (nouvelle toiture complète et renforcement du plancher et des murs) a été lancé. Nos professionnels évaluaient alors le coût de ces travaux à plus ou moins 440 000 \$. Nous avons décidé d'aller de l'avant malgré tout prévoyant combler l'excédent des coûts à même les fonds municipaux.

Le 18 août dernier, notre directrice générale procédait à l'ouverture des soumissions reçues de Construction A.M. Martineau au montant de 815 000 \$ et de L.C.C. et Ass. au coût de 720 400 \$.

Surpris par les coûts élevés de ces soumissions, le comité du Centre communautaire s'est réuni pour analyser la situation. Nous en venons à la conclusion que le court délai accordé pour la période de soumission, la période de l'année où ces soumissions ont été déposées, les exigences contraignantes des mesures de renforcement du vieux bâtiment demandées et les inondations printanières qui ont apporté de nombreux contrats aux entrepreneurs ont eu pour effet de faire exploser les coûts.

Le 22 août dernier, réuni en assemblée spéciale, le conseil municipal annulait le processus d'appel d'offres puisque les soumissions reçues étaient à plus de 160% du coût préalablement estimé par nos professionnels. Nous sommes actuellement à la recherche d'un compromis acceptable et nous devons bien sûr diminuer nos attentes tout en respectant notre capacité de payer afin que ce projet n'entraîne aucune augmentation de taxes. Les responsables du PIC-150 ont confirmé le 6 septembre, que nous pouvions retourner en soumission et qu'ils continuaient à honorer la subvention.

Vous voilà maintenant informés des détails de la démarche entreprise pour se doter d'un Centre communautaire digne de ce nom.

À la une...

Nous aimerions vous rappeler que les dernières données cumulées par statistiques Canada en 2016, nous confirment que la population de Val-des-Bois est maintenant de 865 habitants, qu'elle a diminué de 7,8% depuis 2011 et que 34,7% des gens ont 65 ans et plus. Pour ce qui est de Bowman, elle est de 658 habitants, diminution de 2,8% et 28,8% des gens ont 65 ans et plus. L'indice de vitalité de notre communauté vient également ajouter à l'urgence d'agir. Les municipalités ayant un indice de -5 et moins sont considérées dévitalisées. À ce chapitre, l'indice de Val-des-Bois est de -6,4898 et celui de Bowman est de -10,6200. Ces chiffres sont très révélateurs et nous indiquent que nous devons rapidement prendre des mesures pour encourager nos jeunes familles à rester chez nous et en attirer de nouvelles, ainsi que des touristes et villégiateurs qui pourront leur garantir du travail.

Nous souhaiterions au cours des prochaines années, entourer cette salle d'un parc pour enfants et d'une piste cyclable. Nos aînés nous ont demandé un endroit plus respectable et fonctionnel pour agrémenter leur quotidien. Les jeunes familles souhaitent pouvoir se rassembler en un même endroit sécuritaire et agréable avec leurs tout-petits. C'est ce que nous sommes en train de réaliser pour notre communauté. Ça s'appelle du développement social et c'est en consolidant tous les services communautaires, culturels et loisirs en un seul et même endroit vivant que nous y parviendrons. Bowman et Val-des-Bois, une seule et même communauté. Travaillons ensemble à l'améliorer.

Pour terminer, nous tenons grandement à remercier tous ceux et celles qui ont de près ou de loin appuyé ce projet et qui continuent d'y croire. Ça ne se passe pas aussi rapidement que nous l'aurions souhaité, mais nous aurons un centre communautaire rénové, sécurisé et conforme aux normes d'aujourd'hui et nous en sortirons tous gagnants.

Le Centre communautaire un grand pas pour notre communauté. Moi j'y crois *encore* et toi?

Roland Montpetit

Merci à nos partenaires !



CANADA 150



Mouvement Arts et Culture
Val-des-Bois et Bowman



La VOIX des
PARENTS



À la une...

La culture dans la mémoire longtemps

INVITATION PAR : LE MOUVEMENT ARTS ET CULTURE DE VAL-DES-BOIS ET BOWMAN

les journées de la culture

Samedi

30 septembre 2017

De 10 h à 16 h

Sur le terrain vacant de la municipalité de Val-des-Bois
(entre le bureau municipal et l'église)

Activités gratuites

*Bien que le Programme ne soit pas encore tout déterminé,
voici ce que nous pouvons annoncer pour tout de suite.*

Exposition et/ou vente par les artistes et artisans de partout

Exposition et/ou vente par nos Fermières

Exposition et/ou activités par nos associations, organismes

Fresque communautaire

Photo Booth

Activités de peintures abstraites pour tous

BBQ par La Voix des Parents

Musique d'ambiance par « Socs Over Pants »

 Mouvement Arts et Culture
Val-des-Bois et Bowman

RECHERCHE D'ARTISTES ET ARTISANS

À l'occasion de la Journée de la culture 2017 le Mouvement Arts et Culture Val-des-Bois et Bowman (MAC) cherche à faire ressortir la créativité, l'originalité et à exposer des créations variées.

Nous recherchons des artistes, artisans qui seraient intéressés à démontrer, exposer ou vendre leur produit. Les poètes, musiciens et chanteurs sont aussi les bienvenus.

La tenue de ces activités aura lieu le samedi 30 septembre, de 10 h à 16 h, sur le terrain vacant de la municipalité de Val-des-Bois (entre l'église et le bureau municipal), situé sur la route 309.


Les personnes intéressées sont invitées à nous avertir au plus tard le lundi 25 septembre afin de réserver une place. Pour les intéressés de dernière minute, vous pouvez vous inscrire à l'accueil vers 9 h 30 le jour même. Aucun frais d'inscription.


Pour toute autre information, veuillez communiquer avec Anne Trépanier au 819 454-6766.

VENEZ PARTAGER VOTRE PASSION !

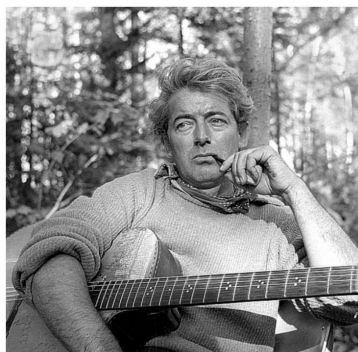
Pour être informé de toutes nos activités :

 Mouvement Arts et Culture de Val-des-Bois/Bowman

 Municipalité de Val-des-Bois

 Famille de Val-des-Bois, Notre-Dame-de-la-Salette et Bowman

www.val-des-bois.ca



Entrevue

Les entretiens de Philippe Rhul

TEXTE : PHILIPPE RHUL

Les entretiens sont terminées pour cette année. Elles reprendront en 2018, après quelques mois de pause, ce qui me permettra de visiter ma famille en France et d'établir un carnet de rencontres.

La réalisation d'un texte d'entretien représente beaucoup de temps et d'effort. Tout d'abord il faut prendre contact avec la personne choisie pour lui expliquer la pertinence de l'entretien et établir une date de rencontre. Parfois, pour différentes raisons, il faut remettre la rencontre à une date ultérieure. Ensuite, l'entretien peut durer de 2 à 5 heures, qu'il me faut écouter par la suite pour prendre des notes. L'écriture de l'article peut prendre 1 ou 2 jours. Le texte est envoyé à la personne concernée pour vérification. Quelques fois, il faut convaincre la personne que ses propres corrections doivent être reformulées. Enfin le texte est soumis au comité du journal. C'est un processus qui est très exigeant.

J'invite les lecteurs du journal à présenter des candidats qui pourraient comporter un intérêt pour les citoyens de Val-des-Bois. Ceci m'aiderait beaucoup. Faites-nous parvenir vos suggestions en personne directement au bureau municipal ou par courriel au : journal.valdesbois@mrcapeau.com.



Les entretiens et le journal dans son ensemble, sont des «auberges espagnoles», c'est-à-dire que l'on consomme ce que les gens apportent. Le journaliste n'est qu'un intermédiaire qui s'efface en transmettant l'événement.

Je voudrais remercier les personnes qui participent à une entrevue pour partager avec tous les Valboisiens leurs expériences et leurs réflexions.

Entreprise du mois

Petit rappel

TEXTE : LE COMITÉ DU JOURNAL

Depuis le mois de mai dernier, le Valboisien contient cette rubrique afin d'informer les résidents des entreprises et/ou commerces qui existent dans la Municipalité.

Cette rubrique vous est complètement dédiée et le Comité du journal désire vous rappeler que c'est à vous, les commerces, à nous acheminer l'information et de profiter de cette plateforme pour vous faire connaître. Les textes doivent être acheminés au journal local à l'adresse suivante : journal.valdesbois@mrcapeau.com.

Un rappel que cette plateforme sert strictement pour informer les citoyens et **non** pour faire de la publicité à l'entreprise.

Activités

À faire cet automne

Cours de danse en ligne



Dès **lundi le 11 septembre** de 9 h à 10 h (débutant) et de 10 h à 11 h (intermédiaire), au Centre communautaire.

Tarif : 40,00 \$ pour 10 leçons.

Inscription : au bureau municipal de Val-des-Bois

Zumba



Dès le **lundi 11 septembre** de 18 h 30 à 19 h 30, au Centre communautaire

Coût de 5,00 \$ par cours, payable sur place, aucune inscription.

Piyo



Dès le **lundi 11 septembre** de 19 h 30 à 20 h 30, au Centre communautaire

Tarif : 10,00 \$ par cours, payable sur place, aucune inscription.

Qu'est-ce que le Piyo? Piyo Live est un entraînement athlétique conduit par la musique inspiré des pratiques de Yoga et de Pilates. Étant une combinaison de mouvements dynamiques, de poses de yoga et d'endurance, ce type d'entraînement est idéal pour améliorer la flexibilité, l'endurance ainsi que tonifier le corps, sans compter le cardio puisque les routines sont basées sur la musique.

ViActive



La Vie Active reprendra son horaire normal le **lundi 11 septembre à compter de 13 h** au sous-sol du CLSC.

Veuillez noter qu'il n'y a aucun coût pour ceci.

Monitrices: Claudette Lapointe 819 454-2478

Diane St Denis 819-454-2708

Boîte à surprises!



Dès le **19 septembre 9 h 30**, au bureau municipal, la boîte à surprise recommence ses activités. Jeux, bricolages, collation et surprises! Parents et enfants 0 à 5 ans, cette activité est pour vous ! Aucun frais. Venez en grand nombre !

L'heure du conte



Dès le **15 septembre de 10 h à 11 h**, au bureau municipal venez profitez de l'heure du conte avec vos tout-petits.

Offert par le Centre Alpha Papineau, l'activité est gratuite. Bienvenue à tous !

Jemem



Venez rencontrez Suzanne St-Amour, infirmière clinicienne retraitée et coach Jemem. **Tous les mardis entre 17**

h 30 et 18 h 30, au sous-sol du CLSC, pour la pesée suivie d'une conférence. Bienvenue à tous.

Séance d'information gratuite sans obligation de votre part.

Consultez également le calendrier des activités des divers organismes

Activités

*** NOUVEAU * NOUVEAU * NOUVEAU ***

dès le 15 septembre 2017

L'heure du conte

offert par le **Centre Alpha Papineau**

Quand? : le vendredi de 10 h à 11 h

Où? : 595 route 309, Val-des-Bois

L'activité est gratuite.
Bienvenue à tous!



Activités

FestivÉté

La première édition du FestivÉté a rassemblé plus de 350 personnes. Jeunes et moins jeunes sont venus profiter des installations gonflables géantes sur le Lac Vert, du prêt de canots et kayaks de la SÉPAQ, de la pêche à la truite du Club Chasse et Pêche, des nombreuses structures gonflables, du maquillage pour enfants, des jeux géants d'Animaxion, du photobooth, des cours de RCR, du Whist militaire de l'Âge d'Or, des activités organisées par la Voix des Parents et par le Mouvements Arts et Culture, du kiosque des Fermières, d'Écolovie, du Cobali et du MAC, du tournoi de fer de Claude Sarrazin, des cours de danse en ligne et de Zumba, du festin concocté par les pompiers, des sucreries offertes par notre député Stéphane Lauzon, du spectacle de l'humoriste Daniel Grenier et du feu de joie. Le soleil s'est même joint de la partie repoussant la pluie jusqu'à la toute fin de la journée. Une réussite sur toute la ligne !

Une réussite qui est, en grande partie, attribuée aux citoyens qui se sont réunis pour mettre la main à la pâte. L'apport des bénévoles constitue un élément essentiel dans le déroulement d'activités comme celles du FestivÉté. C'est un privilège de savoir que nous pouvons compter sur la contribution citoyenne. Merci à chacun d'entre vous qui étiez fidèles au poste. Sans vous, la journée n'aurait pas été aussi parfaite.

Merci également à nos généreux collaborateurs, tous autant que vous êtes.

C'est avec enthousiasme que nous vous disons : « À l'an prochain ! »



Les photographies officielles du FestivÉté nous sont généreusement offertes par Marc Caron, photographe professionnel.

Activités



Album complet du FestivÉté disponible sur la page Facebook de la Municipalité. Crédit photo pour le photobooth : Marjolaine Larocque

Organismes

Prix Excellence Comité Arts Textiles

TEXTE : DENISE DUBOIS, PRÉSIDENTE DU CLUB DES FERMIERES

Chers lecteurs,

Je ne peux passer sous silence que **Les Cercles de Fermières du Québec** ont remis le **PRIX EXCELLENCE Comité Arts Textiles 2016-2017** à madame Ginette Mercure lors du Congrès provincial, en juillet dernier, à Rivière-du-Loup.

De plus, en 2015, elle a reçu le **PRESTIGIEUX PRIX H.G.A. Award** au Congrès de l'Association des Tisserands du Québec. Ce prix honore l'excellence de son tissage et lui donne une visibilité internationale.

Voici ce que madame Diane Bouchard Simard, présidente des Cercles de Fermières du Québec Fédération 15 Outaouais avait à dire :

«Le travail de Madame Mercure prouve une approche créative, basée sur une sensibilité et une fascination personnelle des nuances de couleurs qui tient compte des considérations esthétiques et fonctionnelles en faisant preuve d'excellentes qualités techniques.»

Madame Mercure, notre Ginette pour nous le Cercle de Fermières Val-des-Bois et Bowman, est Fermière depuis 13 ans. Elle siège depuis neuf ans au Comité régional comme **responsable du Comité Arts Textiles**. Elle vient de terminer un mandat de deux ans comme membre au **Comité provincial Arts Textiles**.

Nous tenions, nous les fermières de Val-des-Bois et Bowman, à t'adresser nos plus vives et sincères félicitations pour l'obtention des merveilleux prix que tu as reçus.

Ton mérite doit être d'autant plus mis en évidence que tu as consacré beaucoup de temps, d'énergie, d'assiduité et consenti à de nombreux sacrifices pour la réalisation de ces projets. L'attribution de ces récompenses vient ainsi couronner tes efforts : des succès largement mérités. C'est là le juste aboutissement de toute ton implication.

En réitérant toutes mes félicitations, je t'adresse Ginette, tous mes vœux de réussite future.



Chers organismes,

Cet espace vous est réservé afin d'afficher des messages à l'intention de vos membres et de la communauté.

Profitez de cette visibilité!

Transmettez-nous vos messages avant le 20 de chaque mois afin qu'ils soient publiés dans l'édition du mois suivant.

Saviez-vous que ?

Pot-Pourri de documents retracés dans la Gazette officielle de Québec et touchant Val-des-Bois et Bowman.

TEXTE : PIERRE VALOIS

La numérisation récente d'une quantité innombrable de documents rend possible à tous ceux qui possèdent un ordinateur leur consultation sans quitter le domicile. Par exemple, de nombreux anciens journaux, publiés un peu partout au Québec, ont été numérisés, numéro par numéro. On peut donc les consulter sur ce site, page par page.

J'insiste, dans cet article, sur tout le travail accompli par la Bibliothèque Nationale du Québec pour rendre accessibles quantités de sources. On peut retracer de vieilles cartes postales, des cartes géographiques, des documents pour l'aide à la recherche en généalogie, des photographies de village, des feuilles de musique, des enregistrements sonores, etc.

Ceux que cela pourraient intéresser n'ont qu'à se rendre sur cette page particulière de la BANQ.

<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/>

Duquel sont extraits tous les renseignements qui suivent :

- Dans le numéro du 26 mai 1886, un avis annonçant qu'une « vente publique de baux de terrains conférant des droits de pêche » se fera à l'enchère, à Québec le 30 juin 1886, sur « des terrains non encore concédés, bordant les rivières et lacs ci-après mentionnés. Ces baux expireront le 31 décembre 1889. » Et parmi les nombreux plans d'eau énumérés nous retraçons à l'article 2.6 de cet avis, « le lac Clay, (canton Villeneuve), comté d'Ottawa. »
- Dans le numéro du 30 mars 1895, le Commissaire des terres de la Couronne annonce qu'il « annulera les ventes et permis d'occupation des terres publiques » sur le lot 5, du rang V dans Bowman et concernant Bernard Jacques.
- Dans le numéro de la Gazette officielle de Québec, du 20 juin 1907, on retrace la définition de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Salette qui nous apprend qu'à cette époque, tous les lots du premier rang du canton Villeneuve font partie de la Commission scolaire de la Salette.
- Dans celle du 2 juillet 1908, la même Gazette confirme ces faits en déclarant que la paroisse de Notre-Dame-de-la-Garde exclut tous les lots du premier rang du canton Villeneuve.
- Au recensement de 1911, sept Iroquois sont recensés sur le territoire de Val-des-Bois, soit la famille de Thomas Ojick, cultivateur, son épouse Bordeleau (prénom à confirmer) et leurs trois enfants Joseph, Maurice et Marie-Rose.



Les 5 disent parler leur langue iroquoise. Puis Joseph Commandant et son épouse Catherine (encore ici le prénom est à confirmer) qui dit agir comme sage-femme.

- Dans celle de juin 1913, on apprend qu'Adélarde Assad (opposant) se porte au secours de George Assad (défendeur), marchand de Val-des-Bois, le premier alléguant que vu « la déconfiture du défendeur » il devient nécessaire de réclamer « l'appel de tous ses créanciers par voie de la Gazette Officielle de Québec » contre la demande de MacKenzie Limited. George Assad avait-il fait faillite? Une recherche dans les dossiers du recensement de 1911 indique que Camille Assad, âgé de 26 ans en 1911, agit comme marchand à Val-des-Bois et que son jeune frère, Joseph, lui sert de commis. Camille déclare des gains de 1 200 \$ pour l'année et son frère de 200 \$. S'agit-il des mêmes personnes?

Saviez-vous que ?

- Dans celle du 20 septembre 1913, à la suite de la désunion des citoyens de Bowman de ceux de Villeneuve, on apprend que le lieutenant-gouverneur, le 13 septembre précédent, a pourvu le conseil de Villeneuve de ses conseillers municipaux en nommant Pierre David, D.C. Morin, Willie Scholz, Jean-Baptiste Lefebvre et William Larocque pour gouverner cette nouvelle municipalité jusqu'aux prochaines élections. C'est donc dire que son premier conseil municipal n'a pas été élu, mais désigné. William Scholz, est né en Allemagne et est marié à Laura Nitschkie en 1911 (recensement). À cette époque le couple a quatre enfants. Le chef de famille déclare des revenus, à titre de cultivateur, de 1 200 \$, ce qui est quelque peu impressionnant pour cette époque.
- Dans celle du 27 mars 1915, le Shérif d'Ottawa annonce que le lot numéro 4 du premier rang dans Villeneuve appartenant à Joseph Lefebvre a été saisi à la suite de la requête de Fabien Thibault pour qu'il soit « vendu ... à Papi-neauville le VINGT-SEPTIÈME jour d'avril prochain... »
- Les Gazettes de 1911 à 1921 nous renseignent sur les causes entendues par les divers juges de Paix du district d'Ottawa et d'ailleurs. En 1911, dans Bowman et Villeneuve, Adélar Morin, qui agit comme magistrat, a reçu deux plaintes, une seule a été jugée et l'amende imposée fut de 5 \$. En 1913, ce furent 5 plaintes, pour 4 jugements rendus pour 5 \$ d'amende. En 1914 : 2 plaintes, 1 jugement rendu et 10 \$ d'amende ont été imposées. En 1915 : 2 plaintes, 2 jugements et 5 \$ d'amende. Pour 1919 : 3 plaintes, 3 jugements et 200 \$ d'amende. Puis pour 1920 et 1921, il ne semble pas qu'Adélar Morin ait traité des plaintes. Cela est particulièrement intéressant du fait que cela nous renseigne sur les activités d'Adélar Morin dans ce village, comme magistrat, pour la période minimale de 1911 à 1921.
- Dans le numéro de janvier de 1924, au chapitre des Nominations : « Québec, le 6 décembre 1923. M. Lorenzo Morin, de Val-des-Bois, comté de Labelle, marchand, juge de paix, avec juridiction sur le district de Hull, aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 3361 S.R.Q. 1909 tel qu'amendé par la loi 9, Geo V, chapitre 45. »
- Dans celle de juillet 1933, dans la cause No 5995, de la cour de Magistrat de Hull, nous apprenons que Donat Portelance, de Val-des-Bois, demandeur, exerce ses droits à l'encontre d'Édouard Morin, du même lieu, concernant les terres et bâtiments sur une parcelle du lot 35, du rang I du canton de Bowman. Le Shérif I. St-Pierre annonce la mise en vente de cette propriété à la porte de l'église de Notre-Dame-de-La Garde de Val-des-Bois, pour le 21 août à 10 h du matin. S'est-elle vendue au jour dit ? Cela reste à déterminer.
- Dans celle du 18 mai 1935, au chapitre des nominations, on apprend que « MM. Sylvio St-Denis, de Val-des-Bois, mesureur de bois licencié, juge de paix avec juridiction sur le district de Montcalm, Gérard Rouleau, de la ville de Québec-Ouest, à l'emploi de la ville de Québec-Ouest : juge de paix avec juridiction sur le district de Québec ; tous deux, aux fins de recevoir les serments seulement, conformément aux dispositions de l'article 358, chapitre 145, Statuts Refondus du Québec, 1925. »
- Dans celle du 21 août 1946, un Avis public, publié pour le compte de la Commission scolaire de Notre-Dame-de-la-Garde concernant l'ouverture de « soumissions cachetées et endossées SOUMISSIONS POUR OBLIGATIONS pour l'achat de 70 000 \$ d'obligations émises en vertu de sa résolution du 24 avril 1946. Cela pour les sommes nécessaires à la construction de l'école du village, école qui servira pendant des décennies les clientèles scolaires des villages de Val-des-Bois, de Notre-Dame-de-la Salette et de Notre-Dame-du-Laus. Cette école, construite sous le règne du commissaire Archie Larocque, de Bowman, sera fermée sous la gouvernance du directeur de la C.S., M. Alexandre Iraca.
- Dans celle du 24 juillet 1947, au chapitre des nominations, celles de « Sylvio Saint-Denis, agent, Ovide Prévost, mesureur, tous deux de Val-des-Bois, juges de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Hull... Les juges de paix ainsi nommés dans le présent paragraphe le sont aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi des tribunaux judiciaires (S.R.Q., 1941, chapitre 15) ». L'Ovide Prévost dont on parle ici est le même qui opérera l'Hôtel Pointe-des-Pins, sera président de la Chambre de commerce locale, s'engagera dans la coopérative d'électricité, exploitera un petit centre de ski au lac Vert, et fera tant d'autres choses. Un autre citoyen de Val-des-Bois qui mériterait que quelqu'un rédige sa biographie.

Saviez-vous que ?

- Dans celle du 20 août 1947, au chapitre des nominations « ...Emery Pelneault, Edgar Pelneault, Harry Hamel, P.J. Lunan, tous quatre de Mont-Laurier, et Sylvio St-Denis, de Val-des-Bois : juges de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Labelle... » Les deux Pelneault sont les parents (frères sans doute) de Raymond Pelneault, mesureur, ancien soldat de l'armée canadienne, et longtemps résident (jusqu'à son décès, en fait) du village de Val-des-Bois et dont un des fils habite encore la maison familiale, soit celle située immédiatement au nord du Home Hardware. Emery et Edgar étaient garde-feux.
- Dans celle de septembre 1948, un avis de l'octroi de lettres patentes, « en date du vingt-quatre août 1948, constituant en corporation : Harold Erskine Gill, marchand de bois, Bernard Villeneuve, comptable, tous deux des cité et district judiciaire de Montréal, et Henri Brière, marchand de bois, de Val-des-Bois, district judiciaire de Hull, pour les objets suivants : Faire le commerce du bois, charbon foin et grain, exercer le commerce de transport et celui de tous ses accessoires : exploiter une manufacture pour la fabrication de portes et châssis, bois préparé et tous matériaux de construction, sous le nom de VAL DES BOIS LUMBER INC . avec un capital de 40 000 \$ divisé en 400 actions de 100 \$ chacune. » Le siège social de la compagnie sera à Val-des-Bois, district judiciaire de Hull. Résident encore dans notre village, certains descendants de ces premiers entrepreneurs. Le premier, Gilles Brière, résident du chemin de la Rivière, ex-maire de Val-des-Bois, président pendant quelques années de l'Association des résidents riverains de la Lièvre, enseignant et de je ne sais plus encore combien d'autres fonctions. Sa conjointe, Ghislaine, longtemps enseignante, tant à Val-des-Bois comme à Buckingham. Les seconds, les deux frères Gill. Un premier, décédé, depuis environ deux années, résident du chemin de la Rivière et qui avait acquis la terre d'Ernest Larocque. Le second, encore vivant, qui réside sur le même chemin, au 105 de cette route, installé ici depuis que lui et sa conjointe, Sharon Kelly ont fait l'achat de la propriété d'Honorius Lefebvre (que tous surnommaient Minoune, sans que je ne sache trop pourquoi). La maison qui suit leur domicile leur appartient également et la mère de ces deux frères, lorsqu'elle était vivante, se faisait un plaisir de venir l'habiter durant l'été. Quant au dénommé Villeneuve, je ne suis pas en mesure de rendre compte de sa lignée.
- Une édition de la même Gazette, soit celle du 12 septembre 1970 nous apprend que la Val des Bois Lumber Inc. a réclamé « des lettres patentes supplémentaires en date du 24 avril 1970 « pour convertir « 360 actions ordinaires de 100 \$ chacune en 360 actions privilégiées de \$100 chacune : augmentant son capital par la création de 2600 actions privilégiées de 100 \$ chacune ». Ceci tendant à démontrer que cette compagnie était encore affaire en 1970.
- Dans celle du 8 juin 1949, cette mention, au chapitre des nominations : « ...Laurier Prescott, journalier, de Val-des-Bois, comté de Papineau: juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Hull... »
- Dans celle du 8 mars 1952, un avis de l'octroi de lettres patentes pour la compagnie STONE AND GILL LUMBER INC , lettres datées du 14 janvier 1952, et formée de « Laurel Mauffette, comptable, de Lakeside, Robert Montpetit, Georges-Étienne Vincent et Armand Hildège Viau, comptables de Verdun, tous du district judiciaire de Montréal, pour les objets suivants : Faire le commerce de bois, charbon, foin et grain, exercer le commerce de transport, sous le nom de STONE AND GILL LUMBER INC, avec un capital de 40 000 \$ divisé en 400 actions ordinaires de 10 \$ chacune et 360 actions privilégiées de 100 \$ chacune. Le siège social de la compagnie sera à Val-des-Bois, district judiciaire de Montréal.
- Dans celle du 19 juin 1954, un avis que le « Lieutenant-gouverneur en conseil a adopté, en date du 2 juin 1954, un arrêté en conseil à l'effet de changer le nom de la municipalité du canton de Bowman en celui de « municipalité de Bowman », comté de Papineau.
- Dans celle du 23 août 1958, un avis libellé ainsi : « Avis est par les présentes donné par les sous-signés que le lieutenant-gouverneur en conseil a adopté, en date du 31 juillet 1958, un arrêté en conseil à l'effet de changer le nom de la municipalité du canton de Villeneuve, comté de Papineau, en celui de « municipalité de Val-des-Bois ». Conformément aux dispositions de l'article 48 du Code municipal, ce changement de nom entrera en vigueur à compter de la publication du présent avis dans la GAZETTE OFFICIELLE DE QUÉBEC. Val-des-Bois, 18 août 1958. Le Maire Laurier Prescott, le Secrétaire-trésorier, J. Théodore Marion.

Saviez-vous que ?

- Dans celle du 22 décembre 1962, un avis par lequel « en vertu de la première partie de la Loi des compagnies de Québec, il a été accordé, par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 7^e jour de novembre 1962, constituant en corporation : Raymond Landry, avocat, 140 MacLaren est, Francine Lefebvre, notaire, 417, Des Pins, et Claire Lefebvre, secrétaire, 417, Des Pins, ces deux dernières célibataires, tous trois de Buckingham, pour les objets suivants : Faire affaires comme hôteliers, sous le nom de HÔTEL POINTE DES PINS INC » avec un capital total de 100,000 \$, divisé en 1,000 actions ordinaires d'une valeur au pair de 100 \$ chacune. Le siège social de la compagnie sera à Val-des-Bois, district judiciaire de Hull ». On notera le fait que l'affiche qui annonçait jusqu'à tout récemment ce commerce parlait de l'hôtel POINTES DES PINS, ce qu'il faut retenir quand il faut effectuer une recherche sur ce commerce.
- Dans celle du 18 avril 1964, un « avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies de Québec, il a été accordé, par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 17^e jour d'octobre 1963, constituant en corporation : Gilles Bricault, technicien, Edmond Bricault, dentiste, et Laurette Labelle, ménagère, épouse dudit Edmond Bricault, tous trois de 34 St-Joseph, ouest, Montréal, pour les objets suivants : Ensemencer les lacs, rivières et cours d'eau et, pour cette fin, procéder à la culture ou à l'achat des œufs qui serviront à la reproduction du poisson, sous le nom de PISCICULTURE DE VAL-DES-BOIS INC » avec un capital de 25 000 \$, divisé en 2 500 actions ordinaires de 10 \$ chacune. Le siège social de la compagnie sera à Val-des-Bois, district judiciaire de Hull.
- Dans celle du 3 avril 1965, un arrêté-en-conseil (numéro 574) nous apprenant que « le territoire ci-après décrit d'environ 250 milles carrés et situé dans les comtés de Labelle et Papineau soit constitué en réserve de chasse et de pêche sous le nom de « Réserve de chasse et de pêche de Papineau... ».
- Dans celle du 14 mai 1966, l'annonce de l'émission d'obligations municipales s'échelonnant du 1^{er} juin 1967 au 1^{er} juin 1986, au montant de 66 000 \$, dans le cadre de la construction de l'aqueduc municipal.
- Dans celle du 19 novembre 1966 nous apprenons que le sous-ministre des affaires municipales de la province, pour respecter « une résolution adoptée le 3 octobre 1966 par le conseil municipal de Val-des-Bois, comté de Papineau, et conformément à l'article 130 du Code municipal, il a décrété, en date du 9 novembre 1966, que les publications de tout avis publié, règlement, résolution ou ordre de la corporation de Val-des-Bois, comté de Papineau, sauf celles requises dans la GAZETTE OFFICIELLE DE QUÉBEC' se feront à l'avenir dans la langue française seulement.
- Dans celle du 30 mars 1968, un avis concernant l'Association des loisirs de Val-des-Bois qui nous apprend que « le lieutenant-gouverneur de la province a accordé des lettres patentes, en date du 7^e jour de février 1968, constituant en corporation sans capital-actions : Florent Prescott, Jean Tesk, Devlin Vallières, Denis Blanchard, Jean Morin, Gilbert Peck, tous six journaliers, Rémi Morin, hôtelier, Jean-Claude Prescott, cuisinier, René Prescott, restaurateur-barbier et Jean-Claude Morin, mesureur, tous dix de Val-des-Bois pour les objets suivants : Promouvoir les intérêts culturels et sociaux de ses membres, sous le nom de « Association des loisirs de Val-des-Bois. Le montant auquel sont limités les biens immobiliers, que la corporation peut acquérir et posséder, est de 10 000 \$. Le siège social de la corporation est à Val-des-Bois, district judiciaire de Hull ».
- Dans celle du 4 avril 1970, annonçant la fusion des territoires des municipalités scolaires de Buckingham, de Poltimore, et de Papineau « en une nouvelle municipalité scolaire sous le nom de Buckingham, dans les comtés de Gatineau et Papineau. On prévoit l'élection de 7 commissaires, dont un seul pour le quartier numéro 4 qui comprenait « le territoire actuel de Bowman, Val-des-Bois, Portland-Ouest et du canton Notre-Dame-de-la-Salette ». Il y a manifestement erreur ici puisqu'il n'a jamais existé de canton de Notre-Dame-de-la-Salette. On voulait sans doute parler du territoire de la municipalité du même nom.
- Dans celle du 5 février 1972, un avis du ministre des institutions financières, compagnies et coopératives qu'il « a accordé des lettres patentes, en date du 29^e jour d'octobre 1971, constituant en corporation : Normand Cyr, Val-des-Bois, Jules La Rocque, tous deux foreurs au diamant, et Ginette Brun, secrétaire, épouse dudit Jules La Rocque, ces

Saviez-vous que ?

deux derniers de 6085, Sorel, Laval, pour les objets suivants : Effectuer des forages d'essai, des travaux de fondation, creuser des puits artésiens et faire tous travaux d'exploration minérale et pétrolière, sous le nom de GENERAL DRILLING SERVICES INC . avec un capital total de 40 000 \$, divisé en 400 actions ordinaires de 100 \$ chacune. Le siège social de la compagnie est 6085, rue Sorel, Laval, district judiciaire de Montréal.

- Dans celle du 15 avril 1971, le ministre des Affaires municipales « donne avis qu'en vertu de l'article 2 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités, chapitre 53 des lois de 1971, j'ai établi une unité de regroupement comprenant la municipalité de Val-des-Bois et la municipalité de Bowman, comté de Papineau.

- Dans celle du 2 septembre 1972 « Avis est par les présentes donné que le conseil de la municipalité de Val-des-Bois, à la majorité de ses membres, a adopté le règlement 187 de la municipalité de Val-des-Bois, autorisant cette municipalité à présenter une requête au lieutenant-gouverneur en conseil pour fusionner les municipalités de Val-des-Bois et Bowman et créer la nouvelle municipalité de Val-des-Bois aux conditions suivantes : » qu'il serait trop long d'énumérer ici.

- Dans l'édition du 30 décembre 1972, la parution de l'A.C. 3805-72 du 13 décembre 1972 créant la Réserve faunique de Papineau-Labelle.

- Dans l'édition du 2 juin 1973, un avis émis par la Caisse Populaire de Notre-Dame-de-la-Salette « modifiant son territoire qui était celui de la *Paroisse Religieuse de Notre-Dame-de-la-Salette* en celui des *Municipalités du Canton de Notre-Dame-de-la-Salette, de Val-des-Bois et de Portland Ouest*. Encore une fois, il y a erreur ici quand on parle du canton de Notre-Dame-de-la-Salette.

- Dans celle du 6 avril 1974, un « avis est par les présentes donné que Joseph Ovide Lévis Lorenzo Aubry, présentement domicilié à Val-des-Bois, province de Québec, entend présenter une requête au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Émile Teck.

- Dans celle du 16 avril 1977, une mention de l'existence depuis le 29 janvier 1941 de la compagnie *White Deer Fish & Game Club*, puis dans celle du 21 mai suivant, de

l'existence depuis le 15 avril 1977, de la compagnie *Isolation Dubuc Inc.* Puis de *Plomberie, Gaz Propane Lortie Inc* depuis le 14 mars 1977. Dans celle du 29 octobre 1977, de l'existence de la compagnie *Les Habités du lac-Vert Inc.* depuis le 22 juillet 1977. Dans l'édition du 15 juillet 1978, de l'existence de la compagnie *Club de chasse et de pêche du lac Chevreuil* depuis le 16 décembre 1953. Dans celle du 3 mars 1979, de l'existence de la compagnie *Association des propriétaires de terrains de camping de l'Outaouais (A.P.T.C.O.)* depuis le 7 février 1979. Dans celle du 19 mai 1979, l'existence d'un permis pour déchets solides octroyé à Réal Thibault. Dans celle du 28 février 1981, de l'existence de *Val-des-Bois électrique* depuis le 13 mai 1981. Dans celle du 9 avril 1983, l'existence de l' *Association sportive les Castors de Val-des-Bois* depuis sa constitution le 28 février 1983. Dans celle du 6 septembre 1986, de l'existence de la *Pisciculture du Castor blanc Inc*, depuis sa date de constitution le 23 novembre 1966.

- Dans l'édition du 12 juin 1982, un avis « est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 22 mars 1982, constituant en corporation sans but lucratif : monsieur Yvan Chartrand, mécanicien, Val-des-Bois, QC, monsieur Jean-Paul Dubois, contremaître, 7A, rue des Sources, Val-des-Bois, QC, madame Viviane Morin, officier, Val-des-Bois, QC, pour les fins suivantes : acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Val-des-Bois dans le district judiciaire de Hull.

- Dans l'édition du 13 décembre 1986, un avis de la ministre des Affaires culturelles qui « donne avis...qu'elle a procédé au classement du bien culturel ci-dessous décrit... à savoir *un pont érigé au-dessus de la rivière du Lièvre... Ce pont mesure cent trente-quatre mètres et quatre dixièmes (134,4 m) de longueur par cinq mètre et huit dixièmes (5,8 m) de largeur, ...et est supporté par des piliers de bois et de roches.* Pont maintenant disparu, ayant été l'objet d'un incendie criminel dont le ou les auteurs n'ont pas encore été retracés.

À vous la parole

Cercle de Fermières

TEXTE : MARIE-PAULE CYR

Marie-Paule Cyr, (Cercle de Val-des-Bois et Bowman) et Murielle Cyr (Cercle de Perkins) qui, lors d'un voyage en Gaspésie, ont osé frapper à la porte des Fermières de Chandler en apercevant, par pure coïncidence, une Fermière (Marie-Paule Roy) installée à son métier à tisser dans un local spacieux fourni par la municipalité de Chandler. Un échange enrichissant s'est établi et le contact amical mérite maintenant un suivi chaleureux.

Le Cercle de Fermières de Chandler ressemble en tout point au nôtre par son implication dans la communauté. Depuis deux ans, la MRC de Rocher Percé organise un concours visant à promouvoir leur patrimoine. Madame Roy au centre de la photo, responsable des Arts textiles au Cercle de Chandler, a présenté un projet d'artisanat jeunesse auquel participaient 35 jeunes étudiants. Le jury a été conquis par la participation des jeunes et par l'implication de cette Fermière et a remis le premier prix à ces jeunes artisans.

Si ces événements sont réalisables en Gaspésie...ils le sont aussi chez-nous!



À VOS PLUMES!!

Vous avez envie de faire valoir vos idées et vos opinions? Continuez de nous faire parvenir vos textes! Ils pourraient être publiés dans une prochaine édition du Valboisien.

journal.valdesbois@mrcpapineau.com ou en personne au bureau municipal.

À vous la parole

Drôle de matin

TEXTE : PAUL ROY

Le 11 août dernier, mon épouse et moi étions dans le chalet quand on a vu ce qu'on croyait être un nuage de bibittes, jusqu'au moment où je les vis s'installer dans l'arbre. C'est un essaim d'abeilles qui prenait d'assaut un de mes arbres au 220, chemin Hayes. Ne sachant pas quoi faire, j'appelle au bureau municipal et la dame qui me répond me dit que, par coïncidence, un apiculteur local venait de leur rapporter la perte d'environ 20 000 abeilles le même matin.

Le Monsieur, résident du chemin du Pont-de-Bois, mais dont j'ai oublié le nom, m'appelle et me dit que sa reine lui donne du fil à retordre. C'était la deuxième fois en 11 jours qu'elle partait en essaim ! L'apiculteur est venu chez moi pour ramasser ses abeilles. Trois heures après son arrivée, la majorité des celles-ci étaient en boîte et de retour chez eux !

Voici quelques photos de notre péripétie dans laquelle nous avons beaucoup appris :



Petite pensée

TEXTE : ÉLISE ET BUD

Si tu es à la recherche de quelque chose de grandiose, c'est que tu as les yeux fermés.

Ouvre bien les yeux et regarde autour de toi, tu le possèdes déjà.



Babillard

Merci!!

TEXTE : CLUB CHASSE ET PÊCHE

Quand il s'agit d'aider, quand il s'agit d'encourager, quand il s'agit de mettre l'épaule à la roue pour appuyer un projet : Le Club Chasse et Pêche Val-des-Bois Bowman est fier de pouvoir compter sur la grande générosité et la gentillesse sans borne de la Pisciculture Val-des-Bois. David et Jessica sont parmi nos plus généreux donateurs et sont toujours présents afin de contribuer au succès des événements de pêche. La pêche à la truite lors du Festiv'Été a été possible grâce à leur don de 70 superbes truites arc-en-ciel qui ont fait le bonheur des enfants.

Merci infiniment de votre grand cœur.



Effets scolaires recherchés

TEXTE : ÉLISE LÉPINE ET VALÉRIE TÉTREAULT

Vous avez acheté un nouveau sac à dos pour la rentrée ?

L'ancien était encore en état mais ne servira plus ?

Nous recueillons les articles scolaires afin de faire un bazar pour la rentrée scolaire 2018. Notre bazar sera basé sur la contribution volontaire des gens et permettra que les coûts de la rentrée soient moins imposants.

Sac d'école, taille-crayons, boîte à lunch, règle, effaces, papeterie, cahier d'écriture... nous acceptons tout.

Vous pouvez déposer les effets scolaires au 111, chemin Hilgendorff, au 133, chemin Chevreuil-Blanc ainsi qu'au bureau municipal.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à joindre Élise Lépine au 819 454-2470 ou Valérie Tétreault au 819 664-7165



Abus envers les aînés

TEXTE : DIANE LAVIOLETTE, CONSEILLÈRE

Le samedi 7 octobre prochain à 9 h aura lieu, au Centre communautaire, une journée d'information pour contrer la violence faite aux aînés. Que ce soit de l'abus physique, psychologique, monétaire etc., vous êtes invités à venir en grand nombre.

Un dîner sera servi.

Un petit geste de votre part pourrait aider à dépister des personnes qui se trouvent dans une telle situation. Merci à l'avance de votre participation.

Si possible, veuillez confirmer votre présence auprès de Diane Laviolette au 819 454-6600.



La ligne **1-888-489-2287**
Aide Abus Aînés

Coopérative de Solidarité des Quilleurs de la Lièvre

La saison 2017-2018 débute le 5 septembre pour la ligue du mardi et le 11 septembre pour la ligue du lundi à 18 h 30.

Grâce à la grande générosité des municipalités de Val-des-Bois et Bowman, les jeunes résidents de ces municipalités ont droit à des parties de quilles gratuites.

Tous les vendredis soirs Rock 'n' bowl
entre 18 h et 21 h pour les 12 à 17 ans*

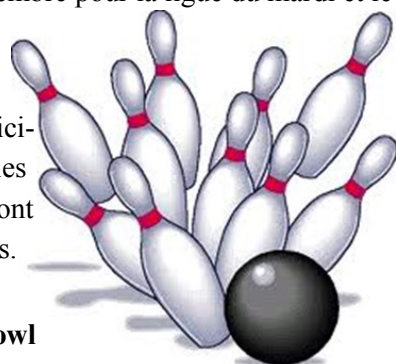
Tous les dimanches après-midi,
entre 13 h et 16 h pour les 5 à 17 ans*

Les familles sont les bienvenues!

Coût par adultes : 4,00 \$/ la partie

Location de souliers : 2,00 \$/ la paire

*Âge suggéré, peut varier



Plaisir assuré!

BIENVENUE À TOUS!

Pour info: Nathalie Lévesque;

819 454-2564

coop.quilles@gmail.com

Vous cherchez un endroit pour une activité familiale, amicale ou pour une fête d'enfants?

La salle de quilles est votre endroit idéal. Une table de billard est également à votre disposition. Minimum 10 personnes. L'endroit est licencié.

Profitez de cette salle récemment rénovée!

Pour la survie de cette salle de quilles, nous sollicitons également l'appui de nos commerçants locaux en se procurant un panneau publicitaire en coroplaste de 3'x 3' qui sera à l'intérieur de la salle de quilles.



Liste des organismes



Association des pompiers volontaires

Claude Thibault, président



Cercle de Fermières de Val-des-Bois/ Bowman

Liette Bélair, recrutement

Denise Dubois, présidente

819 454-2008



Chevaliers de Colomb, Conseil 6045

Richard Bastien, grand chevalier

819 454-2640

Club de l'Âge d'Or

« Les Bons Copains »

Hélène Madore, présidente

819 454-2036

Club de chasse et pêche

Roxane Blanchard

chassepechevdbb@hotmail.com

La Fabrique

Émilien Teck, président

819 454-2660

Le Groupe Arc-en-Ciel (Les Bénévoles)

Nicole Tremblay, présidente

819 454-6238

viACTIVE Groupe viActive

Claudette Lapointe, responsable

Diane St-Denis, responsable

819 454-2478



Kim Beaulieu

819 918-4053

Loisirs Val-des-Bois et Bowman

Valérie Tétreault, présidente du C.A.

avtetreault09@gmail.com

La Mie du Partage

Diane Guy, présidente

819 454-2974

M Mouvement Arts et Culture
Val-des-Bois et Bowman

Anne Trépanier, présidente

819 454-6766

Office municipal d'habitation (OMH)

Jean-Paul Osborne, directeur

819 664-4970
























































Festival Country Bowman



Val-des-Bois



819 661-0563


Calendrier Septembre 2017



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
27	 28	29	 30	 31	  1	 2
3	 4	  5  	 6	 7	 8	 9
10	  11  Consultez l'horaire de nos activités à la page 16	  12 	 13	  14	 15  L'heure du conte Page 17	 16
17 **Sortez vos encombrants le dimanche soir; afin de vous assurer qu'ils soient ramassés.	  18  Collecte des encombrants	  19 	 20	  21	 22 	 23
24	  25 	  26  	 27	  28	 29 	 30  Page 14


 Séance du conseil
 Taxes municipales

 Collecte des ordures
 Collecte du recyclage

 Âge d'Or
Whist 13 h Poches 18 h 30



 Ressource Jeunesse
 Bibliothèque
 Fermières

 Pleins de nouvelles
activités vous sont
offertes cet automne.
Consultez la page 16
pour plus amples
détails.
